

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 septembre 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Date de convocation : 03 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice: 15

Présents: 11

Procurations: 4

Mme Audrey MEUNIER donne pouvoir à M. Bruno GRANCOING, Mme Annie DUCOURTIEUX donne pouvoir à M Alain DURIS M. Alan DUVAL donne pouvoir à M. Éric BOULESTEIX M. Thomas REVET donne pouvoir à M. Aurélie GAUMER

<u>Présents</u>: M. Bruno GRANCOING, Maire; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, M. Daniel DESBORDES, Adjoints.

Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE, Mme Muriel HARTWICH, Mme Aurélie GAUMER, M. Thomas PEYRAUD, M. Yoann RUFFEL, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

Excusés: 4

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GERMOND

OBJET: ATTRIBUTION DU MARCHE POUR TRAVAUX ENTRETIEN DE VOIRIE

Vu l'avis d'appel public à concurrence publié le 31 mai 2024 sur le site DEMATIS « CRENTEOFFICIELLES »,

Vu le classement des offres établi par la Commission MAPA qui s'est réunie le 10 juillet 2024.

Il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise CMCTP (87310 St Laurent sur Gorre) pour un montant de 74 895.60 € HT soit 89 874.72 € TTC.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'attribuer le marché de travaux de voirie à l'entreprise CMCTP pour un montant de 74 895.60 € HT soit 89 874.72 € TTC,
- D'autoriser le Maire à signer l'acte d'engagement à venir ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre du marché, et de lui donner tout pouvoir pour ce faire.

Fait à Saint-Auvent, le 10 septembre 2024

Le Maire,
Bruno GRANCOING